



Association Enfants Soleil Fédération Internationale.

Assemblée Générale Année 2009 Rapport d'activités

En date du vendredi 25 Juin 2010

Rapport d'activités.

Ouverture de la séance. Quorum.

Le comptage et les pouvoirs des adhérents.

Les parrains et marraines sont adhérents de droit, mais ceux qui cotisent, en plus des parrainages, peuvent voter à l'Assemblée générale. Nous allons proposer à l'assemblée, après la lecture de ce rapport d'activité, de clarifier ce statut des divers adhérents de l'association.

Comptage des adhérents présents et représentés à jour de leur cotisation.

Nombre d'adhérents enfants-Soleil Bourgogne :

Adhérents directs : 41
Adhérents parrain ou marraines cotisants : 33

Nombre d'adhérents de la fédération Esol IDF :

Adhérents directs : 42
Adhérents parrains ou marraines cotisant : 12
Adhérents Parrains ou marraines : 82
TOTAL Adhérents : 210
Total des adhérents cotisant votant : 128
Total des pouvoirs : 75
Présents : 09

**Le quorum étant atteint, 84 membres présents ou représentés,
le président ouvre la séance à 18 heures**

✕ Désignation d'un secrétaire de séance : M. Renard Gérard

Le président donne lecture du rapport moral de l'Association Enfants-Soleil. Fédération Internationale.

Questions diverses autour du Rapport moral.

- 1) La question du décompte et du statut des membres de l'association qui parrainent des enfants haïtiens. La proposition du Ca n'est pas acceptée car trop compliquée. Il est proposé une autre solution mise aux votes, le document sera rédigé par le secrétaire et les signatures seront apposées ultérieurement.
(Délibération N°3)

« Décision concernant le décompte et le statut des adhérents dans les associations Enfants-Soleil fédérées et dans la fédération, proposé aux votes de l'assemblée Générale.

Les règlements concernant les associations nous obligent à une mise au point concernant les adhésions:

Règlement général : Rappel

Ont droit de vote lors des assemblées générales les adhérents payant une cotisation et à jour.

- 1) Les personnes, désirant adhérer à l'une des associations « Enfants-Soleil », peuvent cotiser dans l'association « Enfants-Soleil » de leur choix.

Ces personnes seront automatiquement membre de droit, sans autre cotisation, de la fédération qui regroupe ces associations fonctionnant sur le principe de la subsidiarité. (Chaque association fédérée étant maître de ses

projets et décisions dans le cadre des règlements de la fédération, et selon les règles de déontologie établies en commun ou validées de part et d'autre). Un seul pouvoir sera valable pour toutes les assemblées générales.

Règlement marraines et parrains :

Toutes les marraines et tous les parrains sont membres de droit de l'association de leur choix et par conséquent membres de la fédération. Ils sont soit membres cotisants soit membres d'honneur :

☒ Les marraines et parrains qui payent leurs cotisations entrent dans le cas général et ont donc le droit de participer à toutes les assemblées générales avec droit de vote, et reçoivent un pouvoir à renvoyer en cas d'absence.

☒ Les marraines et parrains qui ne désirent pas cotiser sont membres d'honneur. Ils pourront participer à toutes les assemblées générales sans droit de vote. Pour les assemblées générales ils recevront une invitation. *Chacune des associations fédérées fournira à la fédération la liste de ses adhérents pour l'Assemblée Générale de la Fédération.*

L'Association Enfants-Soleil Bourgogne est toujours chargée de la gestion des parrainages : Annie Colin et Marie Agnès Lahellec, responsables. »

Cet article sera joint au règlement intérieur.

Les activités en France. Manifestations / expositions 2009

Les expositions réalisées au cours de l'année 2009 ont permis la vente de : (Annie Colin. Michel Soulat. Gérard Renard)

- Tableaux - Sculptures - Artisanat divers – Calendriers. – Cartes postales – Etiquettes...

6815.63 (Ile de France) 16021.80 (Bourgogne) Total 22837.43
Les ventes en 2008 étaient de 21310.11 (Augmentation de 7% environ)

Ce n'est pas beaucoup, malgré nos efforts et les très nombreuses expositions. Les tableaux se vendent un peu moins bien. Quelques difficultés à trouver de très belles toiles. La personne qui est chargée de ce travail sur place (David Blain) doit multiplier les efforts.

Pas mal de difficultés à faire des expos en région parisienne car il manque de bras et les salles sont difficiles à trouver. Par contre félicitations à Enfants-Soleil Bourgogne. Merci à nos amis de Bretagne.

Les expositions d'art haïtien sont toujours bien accueillies par le public et l'on note un intérêt marqué pour la sculpture sur fer, originale.

De très belles expositions ont été réalisées, notamment au **Luxembourg** grâce à la possibilité qui nous a été offerte d'exposer des grands Maîtres de la peinture haïtienne.

Du 27 mars au 10 avril, nous avons participé aux « **Escaliers Caraïbes** » au **Creusot**, avec d'autres associations amies (Cœur de Haïti, Lacim, Amnesty International,...).

L'une de nos marraines, M.Christine MOREL, s'est investie auprès des écoles et **collèges de GRAY** pour collecter du matériel scolaire qui a été remis officiellement à l'association lors d'un vernissage d'une exposition organisée à Gray le 12 mars.

Parmi nos marraines, nous devons également remercier **Nicole Avezard** qui nous a permis de participer à **l'émission « Attention à la marche »** présentée par J.Luc Reichmann sur TF1. Cette émission en présence de Miss France et d'autres célébrités, a été diffusée sur la chaîne le 26 Juillet 2009 et a rapporté 10 000 € à l'association.

Du 21 au 28 septembre, la Mairie de Dijon, nous accueillait au **Cellier de Clairvaux** pour notre expo « Les Arts ou la magie d'Haïti », exposition qui remporte toujours un grand succès et qui était cette année inaugurée par Daniel Fernandez, bien connu du public dijonnais.

Comme chaque année, nous avons participé en Octobre, aux **Rencontres Poétiques de Bourgogne** à Beaune, organisées par nos amis « les Poètes de l'Amitié ».

Et comme chaque année également, à noter notre participation à la **Semaine de la Solidarité Internationale : en Bourgogne** où nous avons tenu une exposition en commun avec l'association ZOMA qui œuvre à Madagascar. A **Cergy, à Eragny sur Oise** où nous avons passé le film « Haïti Chérie » avec Amnesty International comme participant. Nous avons pu cette année avoir l'opportunité d'accueillir à Dijon un sculpteur haïtien, Fritz CALIXTE, grâce à la collaboration de l'association « Les amis d'Haïti » que nous

remerciements. Ce jeune artiste n'a cependant pas été accueilli par le public comme nous l'aurions souhaité : travailler le fer avec une température de - 19° n'a pas été très favorable ! Nous avons participé au festival du bout du monde avec quimper Antilles. Faire la cuisine (créole) pour des milliers de visiteurs, parmi les 75000 qui viennent au festival chaque année. Nous avons animé le **Club Unesco** du Collège des hautes Rayes à Conflans Ste Honorine avec les professeurs. Plusieurs expositions ont eu lieu dans la région Parisienne et jusqu'en Bretagne. Des interventions dans plusieurs collèges de Bourgogne et de la Région parisienne. (Collège Léonard de Vinci, collège des Hautes Rayes etc...) Nous avons participé à de nombreuses réunions et conférences autour d'Haïti avec d'autres associations et des représentants de la société civile et des institutions. L'Association Enfants-Soleil fait partie du collectif Haïti de France.

Projets manifestations 2010 :

De nombreuses manifestations ont eu lieu depuis le début de l'année pour venir en aide aux sinistrés du séisme du 12 janvier. D'autres actions viendront s'ajouter, notamment avec un contrat de partenariat signé le 1^{er} mars 2010 avec l'association des commerçants du Grand Marché de QUETIGNY pour une durée indéterminée. Ce partenariat est destiné à mettre en commun les efforts et services de chacune des parties en vue d'organiser des manifestations publiques afin de récolter des fonds. Ainsi, un concours de dessins d'enfants a été organisé à Pâques et un loto sera organisé le 30 octobre prochain. 200 tee-shirts « Enfants Soleil Bourgogne » ont été fabriqués et nous ont été remis par l'association du Grand Marché.

Une exposition est prévue du 4 au 24 octobre 2010 à la MJC des Bourroches avec un spectacle le 15 octobre organisé par les Poètes de l'Amitié au profit d'Haïti.

Nous participerons également à la Semaine de la Solidarité Internationale du 13 au 28 Novembre durant laquelle une journée sera consacrée à HAÏTI. Ainsi le 20 novembre, nous aurons le plaisir d'accueillir une jeune conteuse haïtienne, Natacha Jeune Saintil.

Nous participerons de nouveau au festival du bout du monde à crozon.

Exposition au comité d'entreprise Total, et en Bretagne durant tout l'été (Pen ar Bed à Plovan) et bien d'autres manifestations qui sont sur notre site.

Deux stagiaires de l'Université de Cergy Pontoise (section Commerciale) planchent sur le nouveau produit « Chaussons d'intérieur » fabriqué par les couturières de Verrettes pour améliorer leurs revenus et nourrir et scolariser les 75 enfants qu'elles ont à elles toutes.

En 2010 grâce aux gazelles, Marie et Pénélope, qui soutiennent l'association pour le Rallye des gazelles, qu'elles ont gagné, une somme importante de 15000 €, sera versée à notre association pour Haïti.

Séjour à Haïti en Janvier 2009.

Avec les événements de janvier 2010, le voyage à Haïti paraît bien lointain. Nous en avons fait un rapport détaillé sur notre site. Une avons visité une grande partie des réalisations Enfants-Soleil mais pas tout.

Un autre séjour en mai 2009 a complété ces visites. Un résumé se trouve aussi sur le site.

Nous préférons faire le bilan plus détaillé du **dernier séjour en mars avril 2010** car beaucoup de choses ont changé avec le cataclysme que nous connaissons tous.

<p>Les activités à Haïti en 2009 jusqu'en juin 2010. (Christian Breban. Annie Colin. Gérard Renard.)</p>
--

Agriculture.

☞ **Jardins communautaires de Verrettes.** (Gérard Renard : Chargé des projets)

Les jardins communautaires (Fermes 4 et 5 à Verrettes et jardins de Mirault) existent depuis 2003 grâce à l'aide de la Région Ile de France et de l'Association Quimper Antilles et SOS Enfants pour leur création.

Des comités de paysans gèrent ces jardins. Certains sont propriétaires de petits lopins de terre, d'autres les louent avec l'aide de l'association, qui permet à ces planteurs de subvenir à leurs besoins pour nourrir leur famille. Elle consiste à acquérir des pompes pour l'irrigation, aménager des canaux, utiliser le vétiver qui préserve l'humidité de la terre et stabilise le sol, utiliser le compost ou la lombriculture (bientôt) qui préserve l'environnement et permet d'éviter de trop grosses dépenses pour l'achat d'engrais chimiques. Il reste à

développer ces pratiques, surtout diminuer l'utilisation de pesticides, encore nécessaires, dans des régions tropicales où les plantes sont souvent sujettes aux maladies. Il faut aussi reboiser en arbres fruitiers et préserver les haies.

Tout allait bien en 2009, il n'y avait pas eu de cyclones, les récoltes étaient bonnes et les planteurs étaient contents. Après janvier 2010, un étrange phénomène s'est produit : tous les champs de haricots qui étaient en fleurs promettaient de donner une bonne récolte, après le tremblement de terre, aucune fleur n'a donné de haricots ! Les paysans attribuent ce phénomène étrange aux vibrations du sol durant le séisme et ses nombreuses répliques. Nous sommes sceptiques sur cette explication, mais nous ne savons pas ; nous avons dû apporter une aide aux paysans pour faire la jonction entre les deux saisons et acheter des semences qu'ils n'ont pas pu avoir. Nous avons aussi offert une nouvelle pompe diesel (plus économique à l'usage) car les anciennes étaient un peu fatiguées et on ne trouvait pas une pièce de rechange pour l'une d'elles.

✕ **Jardins communautaires de Mirault.**

Les 24 familles impliquées dans ce projet vivent bien mieux. Nous avons offert deux pompes diesel: l'une a été volée l'autre est en panne de plus en plus souvent. L'irrigation est vitale pour ces familles. (Compte-rendu sur notre site.) Une expansion avec mécanisation est prévue pour 2011.

Projet de développement agriculture à Verrettes.

Un projet a été déposé auprès de la Fondation de France pour agrandir le nombre de familles participant au projet. Le développement de l'agriculture est un point essentiel de celui du pays. 70% de la population vit à la campagne, mais l'afflux de nombreux réfugiés complique le problème et met le pays tout entier au bord de la famine.

Ce projet pour Verrettes, fermes 4 et 5, pourrait permettre à une quarantaine de paysans supplémentaires de rejoindre le comité, c'est la demande des paysans. Un problème important est celui des **irrégularités climatiques** de plus en plus importantes, qui hypothèquent les récoltes. Un autre est celui des moyens. Dans les deux cas, un investissement dans une mécanisation raisonnée (motoculteur) pourrait apporter aux paysans un moyen d'entamer un développement qui respecterait l'environnement, en donnant la priorité aux cultures vivrières, contre les tentations de cultures de rentes destinées à l'exportation, qui détruisent le monde paysan. Il faudrait aussi développer les surfaces cultivées qui sont difficiles à trouver. En effet, un afflux de population réfugiée de Port au Prince, pose de très gros problèmes et la famine guette. Il existe des solutions raisonnables et peu coûteuses. Une bonne connaissance du terrain et une présence constante, avec le concours des bénéficiaires qui proposent des solutions intéressantes, et une formation sur place avec le concours d'agronomes, offrent une solution.

La pisciculture, à échelle artisanale pourrait être un complément générateur de revenus et d'emplois pour toutes ces familles qui désirent rester à la campagne, travailler et vivre de leur terre.

Nous avons eu des contacts avec les personnes de la Fondation de France qui s'occupent des projets. On nous a demandé des documents annexes, ce qui est bon signe, mais rien n'est acquis. Nous remercions la fondation de France qui fait un énorme travail pour répartir les fonds reçus. C'est un organisme qui pense aux associations de taille modeste présentes sur le terrain.

Les nouvelles mesures de centralisation ne nous avantagent pas, et n'avantagent pas les associations modestes de terrain : l'Ambassade de France disposait de crédits pour octroyer des subventions aux associations française après étude de leur projet, des membres de l'Ambassade pouvaient se rendre sur le terrain pour vérifier les réalisations. Les représentations à l'étranger ne disposent plus de ces crédits.

Heureusement, il y a encore des possibilités pour des associations haïtiennes ; notre association sur place présentera des petits projets.

Hinche, dans le plateau central, sera un lieu d'implantation de notre association. Beaucoup de contacts et de collaborateurs et un projet de développement agricole de Savanne laboue, qui exige encore un peu de préparation auprès de la centaine de paysans concernés.(Questionnaires auprès des bénéficiaires non terminé) Ce sera un gros projet avec forage, tracteur, géré par un comité de paysans.

Pisciculture

Thomazeau. (Enfants Soleil est partenaire d'SOS Enfants pour ce projet)

Les cyclones ont retardé la réalisation complète du projet de Thomazeau, élevage de tilapias, où enfants-Soleil est partenaire d'SOS Enfants. Le lac saumâtre, très proche, a débordé et ses eaux ne sont pas redescendues, inondant une partie des terres consacrées aux cultures vivrières. Cependant le complexe piscicole fonctionne et nous a apporté une intéressante expérience. Des bassins de grossissement en béton ont été construits. Il y a 6 bassins de grossissement et d'alevinage. Des terres vont être cultivées plus haut, car le lac a des eaux saumâtres et la terre d'une partie des jardins est devenue salée. Ce n'est donc qu'une demi-réussite, pour le moment. Ce projet prend un essor nouveau en 2010.

Notre but n'est pas de créer d'autres complexes piscicoles de grande taille, mais de renouveler cette expérience à échelle plus petite, et ensuite d'aider les paysans à créer leurs propres bassins pour augmenter leurs revenus et l'apport de protéines. Nous aurons le concours du Centre national de Pisciculture de Pont Sondé. (Situé à 20 km)

Pisciculture Dumarsais Estimé.

Le projet consiste à créer un élevage de poissons tilapias, dans une école nationale de Verrettes, dotée d'un parc, associé à un élevage de volailles et à des jardins pédagogiques, pour améliorer la nutrition des enfants. Ce projet sera pris en charge par l'Association Enfants-Soleil Haïti, délégation de l'Ass. Enfants-Soleil Internationale à Haïti, avec des professeurs de l'école et des élèves, constituant un projet pédagogique sur le long terme. Ce projet représente d'autre part la première reproduction à petite échelle de l'expérience piscicole de Thomazeau. Cette réalisation, associée à un enseignement en pisciculture, complément à l'enseignement agricole déjà dispensé, pourra servir de modèle pour inciter les petits paysans grâce à l'information diffusée, à entreprendre des micro élevages de tilapias afin d'améliorer leurs revenus et la nutrition des familles, par apport de protéines.

Le projet impliquera de nombreux acteurs institutionnels d'Haïti et de la société civile. Son but :

Donner à une population les moyens d'améliorer la nutrition des enfants, sans gros investissements, avec une autonomie plus que probable, dans des délais raisonnables.

Beaucoup de grands projets, à gros budget, concernant la pisciculture ont échoué à Haïti dans les années 80. Trop ambitieux, manquant de savoir technique, de financement suffisant et de suivi, et victimes d'une corruption généralisée.

Le contexte est ici extrêmement favorable :

- ☒ Milieu favorable, pluviosité abondante, température stable et élevée, convenant à cet élevage.
- ☒ Les meilleurs techniciens du pays sont à 20 minutes de là. (Centre de pisciculture National d'Haïti) et sont prêts à apporter leur aide technique et leur expérience. (ODVA) La coopération avec Le CNPH sera formalisée au moyen d'une convention. (aide technique, cours, visites...)
- ☒ Les difficultés dans l'élevage des tilapias se situent au niveau de la reproduction. Fécondation dans un milieu artificiel, tri des alevins, etc) : cette phase du travail est évitée, le centre de Pont Sondé fournissant des alevins. Il ne s'agit donc que de bassins de grossissement.
- ☒ Il n'y a pas de problème de conservation : les pêches peuvent être effectuées au fur et à mesure des besoins ou les poissons revendus vivants.
- ☒ L'équipe de direction de l'école est très motivée, car ils savent que les élevages du passé étaient rentables, ils sont conscients des nombreux problèmes liés à la malnutrition ou la sous nutrition et veulent améliorer le sort de leurs enfants. Ils sont aptes à participer à la diffusion de l'information.
- ☒ Le terrain est gratuit. Il appartient à l'école.
- ☒ Le lieu est très favorable : terrain légèrement en pente, espace suffisant, possibilité d'amener l'eau pour les bassins (qui existaient dans le passé), facilité pour la récupération de l'eau de vidange pour les jardins. (Du même coup, il s'agit d'amener l'eau courante dans cette école, ce qui apporterait des possibilités d'irrigation pour les jardins.) cela a été réalisé en juin 2010.
- ☒ Le canal prévu pour l'approvisionnement en eau est situé en amont, ce qui évite le pompage de l'eau. Le terrain étant en légère pente, il n'y a pas de problème pour l'évacuation ou la récupération de l'eau de vidange.
- ☒ Le projet pédagogique est intéressant : participation des enfants, qui sont en majorité issus du monde paysan, à toutes les phases du projet. Possibilité d'acquérir un savoir technique, au-delà du projet, par des visites au centre de Pont Sondé, afin d'apprendre les techniques de la pisciculture, en corrélation avec les activités piscicoles de l'école. Ce pourrait être un des éléments clés pour la reproduction de cette expérience, à l'échelle artisanale, dans d'autres endroits du pays. Il commencera en septembre 2010.

☒ La cantine pourrait bénéficier de plusieurs repas par mois contenant du poisson. Ce sera la première utilisation. Une partie des récoltes pourra cependant être vendue sur le marché très proche, pour récolter des fonds pour améliorer les repas. Fruits, légumes ou viande)

☒ Ventes : Un poisson (Tilapia Nilotica, tilapia rose) de 300 grammes se vend actuellement 50 gourdes sur le marché informel, 75 gourdes au « market ». (Boutique en ville). Un peu moins pour les tilapias gris. Dans certains points de vente réfrigérés on trouve des poissons à 160 gourdes la livre, comme les poissons de mer. Mais les quantités récoltées dans un tel élevage ne permettraient que de petites ventes. Pas de nécessité de réfrigération ou de frais de transport.

☒ Le projet à moyen terme de l'association Enfants-Soleil d'implanter la pisciculture dans d'autres lieux bénéficierait de cet exemple. Une étude des aides possibles aux petits paysans désirant créer un petit élevage pourrait être : un prêt (micro crédit), un apport technique, un don d'alevin, une formation à la gestion, ou une aide à la constitution de coopératives ou de comités agro piscicoles. (Les élevages sont associés à des cultures vivrières et de petits élevages.

☒ Un projet reproduisant le complexe piscicole de Thomazeau à échelle artisanale ou familiale.

Le complexe piscicole de Thomazeau, mis en place avec SOS Enfants (porteur du projet) et la collaboration en partenariat d'Enfants-Soleil en est à mi-parcours. Il devrait y compter à terme 9 à 12 bassins de 400m² ou 300m². Il est associé au développement de cultures vivrières. Nous espérons que ce projet pourra être reproduit dans d'autres lieux à la même échelle. Mais c'est un assez gros investissement et la pisciculture, avec reproduction, est une activité à la technique complexe. (Fécondation en milieu artificiel)

L'expérience de Verrettes est à l'échelle artisanale ou familiale. Si les projets de pisciculture se reproduisent dans le pays, nombreux seront les essais ultérieurs à petite échelle.

D'autre part, le projet Dumarsais Estimé est différent : il n'est pas nécessaire de maîtriser toutes les phases de l'élevage. (Elles seront enseignées aux enfants, mais sur le site de Pont Sondé avec les experts présents qui se sont proposés). Il est douteux que les petits paysans voulant tenter l'expérience puissent maîtriser les phases de reproduction et de tri. C'est pourquoi l'élevage de Dumarsais Estimé est important : il ne fait appel qu'à la phase de grossissement, ce qui simplifie énormément le travail et limite les risques.

Aujourd'hui :

Le projet est commencé : l'eau arrive dans la cour de l'école par une canalisation souterraine de 400m une citerne a été construite, les bassins creusés. Le premier bilan de notre équipe sur place est parti, il devrait nous parvenir dans une semaine. Nous l'attendons car plusieurs bailleurs de fonds attendent que la première partie soit réalisée pour verser la seconde partie des subventions.

Le coût total du projet s'élève à 35779.50 € avec les apports des bénéficiaires et les valorisation. Les subventions sont de 20588.50 € et les apports sur fonds propres et valorisations de 15191.00 €

Agence des micro-projets Guilde européenne, Fondation Agir sa vie, Conseil Régional de Bourgogne, Conseil général de Côte d'Or, Ville de Dijon sont nos partenaires pour ce projet.

Il sera terminé cet été. Il y a aussi le poulailler à refaire et à agrandir, qui sera un apport pour le compost dont se nourrissent les Tilapias, et pour la cantine des enfants (465 élèves).

Le bilan complet sera sur notre site.

Ecoles.

Collège de l'Etoile. Ouanaminthe.

Le partenariat avec le collège de l'Etoile à Ouanaminthe se poursuit. Nous donnerons d'autres ordinateurs pour la formation des professeurs, pour préparer à l'utilisation de l'informatique dans l'établissement.(10 ordinateurs portables seront envoyés en juillet 2010) .

Les urgences ont un peu retardé ce programme, les bailleurs ne comprendraient pas très bien que l'informatique passe avant les urgences si dramatiques de ce pays : se nourrir, aller à l'école.

L'équipe de direction demande la construction d'un nouvel établissement. Quelques fissures sont apparues et les enfants ont peur car le bâtiment comporte 3 étages. Lors du passage dans la rue d'un gros bulldozer, des enfants, réfugiés de Port au Prince ont eu peur et ont sauté du premier étage. Certains se sont blessés. Ceci montre la profondeur du traumatisme de tous ces rescapés du séisme.

Lycée National de Capotille.

Beaucoup de travail pour réhabiliter un jour ces locaux. Notre rêve est de construire un vrai lycée, avec le gouvernement haïtien, le lycée étant hébergé dans les locaux de l'école primaire, ce qui divise les journées d'enseignement en deux. Toujours les mêmes problèmes pour les élèves et les professeurs. Ils ont la plus belle

bibliothèque la seule où les livres sont classés scientifiquement comme dans une vraie bibliothèque, ce qui a valu à l'équipe de direction les félicitations des autorités.

Construire un lycée est très possible. Les premiers jalons sont posés. Il faut un terrain donné par la municipalité et étudier à fond le problème des coûts et des financements possibles...en 2013. Nous avons un architecte capable de proposer un plan de construction.

Ecole fraternité de Cité Soleil. (Port au Prince)

83 élèves jusqu'au séisme qui a ravagé Port au Prince. Grâce à une subvention de la Fondation de France, nous allons continuer les travaux et en faire une très belle école. Le premier bilan des travaux de reconstruction est sur notre site. Les élèves reviennent et l'école pourra accueillir 120 enfants défavorisés. La qualité de l'enseignement sera meilleure, il est prévu des stages pour les professeurs, une aide aux salaires.

Notre but :

- ☒ Améliorer l'accueil en reconstruisant et rénovant les locaux.
- ☒ Accueillir 120 élèves en septembre 2010 . ☒ Offrir une cantine à tous les enfants.
- ☒ Offrir un enseignement de qualité.
- ☒ Ouvrir durant les vacances en offrant des activités culturelles et des cours de remise à niveau.
- ☒ Suivre l'état sanitaire des enfants (bilans de santé) ☒ Augmenter les parrainages.

Le coût total du projet est de 39000 €y compris les fonds propres et valorisations. L'aide de la FDF est de 23000 € C'est un grand bonheur pour tous ces enfants et professeurs, bonheur que nous partageons.

Tout devra être prêt pour la rentrée de septembre 2010.

Ecole du Sacré Cœur.

Le collège.

Le Collège du Sacré Cœur, qui existe depuis plus de deux décennies, est situé très près du centre ville, mais à la lisière d'un quartier plutôt agité et dangereux. Les élèves étaient pour la plupart des enfants de familles pauvres. Il a subi, comme les autres établissements les divers événements qui ont touché, et souvent endeuillé Port au Prince, depuis presque 10 ans que nous sommes partenaires. Les cyclones, les émeutes, le tremblement de terre... C'est un grand établissement qui compte un rez-de-chaussée et un étage de chacun 385 m², chacun pouvant accueillir 7 ou 8 classes, comprenant un espace bureaux et toilettes, une grande citerne construite il y a trois ans.

La situation ancienne.

Il y aura, jusqu'en juillet, 2010, deux écoles dans nos murs : le rez-de-chaussée pour la nôtre, le premier étage est loué à une autre école, secondaire, suivant un contrat qui prendra fin en juillet 2010. A cette date nous récupérerons les deux parties du bâtiment. Cela permettra de faire une cour de récréation avec salle de travail et sans doute salle de loisir (ciné club etc) en bas, et les salles de cours en haut. Tout devra donc être réparé et rénové pour la rentrée de septembre.

Après ces cycles de violence des années précédentes, depuis 2004, beaucoup de familles avaient quitté les quartiers d'où viennent les élèves, l'aide du PAM, débordé, qui assurait la cantine, avait été réduite faute de fonds, et les enfants, très pauvres et mal nourris en général, n'avaient plus par jour qu'un bol d'AK100, une sorte de bouillie de maïs vitaminée plutôt désagréable à boire, ce dont ils se contentaient parfois pour la journée. Le nombre d'enfants avait beaucoup diminué avec la misère et la violence. L'école avait donc perdu des élèves, bien que située très près du centre ville.

Le séisme.

Le bâtiment n'a pas été endommagé par le tremblement de terre. Les piliers reposent sur des gros blocs de béton enterrés à 12 pieds de profondeur, ce qui a garanti sa stabilité. Il y avait, à gauche du Sacré cœur, une autre grande école, haute de deux étages (un de plus que nous). Celle-ci a été entièrement détruite et n'est plus désormais qu'un énorme tas de gravats. En tombant, l'école a détruit une partie du mur du Sacré Cœur. Mais la structure n'a pas été touchée.

D'autre part, il a été nécessaire de déblayer une partie de cette école détruite, dont le mur sud était collé à celui du Sacré Cœur. Durant les travaux, l'engin a endommagé un peu plus notre mur, il ne pouvait pas faire autrement.

L'urgence était de réparer les dégâts. Nous avons investi près de 14000 €y compris les fonds personnels de la direction. Le gros œuvre a été réparé et les autorités ont donné le feu vert pour que des cours aient lieu dans l'école. Mais les enfants, traumatisés par ce qu'ils ont vécu, et surtout les parents, ont peur des bâtiments en béton. Il faudra une certaine période pour que les traumatismes s'atténuent, et surtout une belle école, avec des activités culturelles et une cantine, élément essentiel dans cette époque de misère générale où les enfants ne mangent pas à leur faim.

Nous sommes en train de rédiger un projet pour une réhabilitation complète du local. Il faudra trouver les financements. Le budget total pourrait être de 50000 €. Le nombre d'enfants que l'école peut accueillir pourrait être facilement de 250 ou plus. L'équipe des enseignants est de bonne qualité.

Ecole de Verrettes, Artibonite.

Si les villes du centre du pays, situées au nord et au nord-est à une centaine de kilomètres de Port au Prince, ont été moins touchées que la capitale et les villes de l'ouest et du sud, elles n'en ont pas moins subi des dégâts : la mairie de Verrettes, un beau bâtiment du 19^{ème}, est inhabitable, plusieurs bâtiments sont gravement fissurés, et notre collège de Haut Dodard a nécessité des réparations.

Pour notre école : (Collège Masswist)

☒ La cuisine a dû être réparée.

☒ L'atelier couture a été gravement fissuré et réparé.

☒ Le grand mur d'enceinte a dû être reconstruit en grande partie. Nous avons posé une nouvelle porte à l'entrée de la cour.

Tous ces travaux ont été réalisés très vite, de manière à ne pas fermer l'établissement plus de trois semaines. Si les classes proprement dites n'ont pas été touchées (l'école primaire est en bois et tôles et n'a pas d'étage) et les deux classes de maternelle ont juste quelques petites fissures ; l'écroulement du mur, de l'atelier couture et de la cuisine pouvait constituer un danger et handicapait la marche de l'école. (Durant les travaux, l'école a servi de centre de distribution d'aide d'urgence)

Le problème de cette école est le manque de place. Il n'est pas possible d'agrandir et le projet prévu qui comportait un étage devra être revu. Ni les usagers ni le gouvernement haïtien ne voient d'un bon œil actuellement des constructions comprenant des dalles de béton et des étages.

Ecole Bon Samaritain.

Construite en 2009 dans le parc du Centre de soins du même nom, à partir du local d'un ancien poulailler, grâce aux subventions de l'Ambassade de France, (SCAC Coopération décentralisée), et aux fonds propres Enfants-Soleil, cette école accueille des enfants très déshérités de Ouanaminthe : 40 en juin 2010, et plus de 50 à la rentrée de septembre. L'association d'élèves jeunes et des personnes âgées déshéritées que recueille le Centre de soins marche à merveille. C'était une bonne idée et nous sommes très fiers de cette réalisation. Elle continue en 2010 avec la mise en place de la cantine. (Hélas pas tous les jours !) nous partageons les frais avec le Centre de soins, avec une aide pour les salaires des cuisinières, mais les finances sont insuffisantes pour donner un repas par jour. Des dispositions nouvelles existent pour aider les professeurs, (formation et salaires) les formateurs sont un Inspecteur pédagogique (Charles Trenet Fadois) et un professeur (Hermann Pierre) , les jardins pédagogique déjà bien avancés (avec un professeur d'horticulture : Mariette Saint Just), le « paysagement » du parc (nous avons compris dans le projet un financement pour un jardinier et l'entretien) et quelques finitions. (Il y a l'eau et l'électricité !) Le carrelage sera fait en 2010.

Trois professeurs assureront l'enseignement. Comme à Cité Soleil, nous aimerions qu'ils suivent des stages.

Nous connaissons dans chaque département les inspecteurs pédagogiques qui sont prêts à aider.

Les stages sont payants et pas à la portée de tous les enseignants.

Le Ciné Club à Hinche.

Les séances ont lieu dans une église et font salle comble. Il manque un groupe électrogène plus puissant que nous allons envoyer en juillet ou août 2010, et un vrai amplificateur. Notre bricolage avec l'ampli d'une ancienne chaîne stéréo marche, mais exige le transport de beaucoup de matériel disparate et des montages délicats. Emmanuel Evodieu est notre correspondant sur place avec les responsables de la radio locale, qui émet depuis l'évêché. Ils sont dynamiques, inventifs. Il faut développer ce genre d'activité... avec du matériel moderne. (Capotille, Ouanaminthe, Caye Jacmel, et Port au Prince sont sur les rangs. Ce sera pour bientôt.)

Centre de soins Bon Samaritain.

La première tranche de travaux a été terminée en fin 2009.

Réparation du bâtiment principal. (l'eau avait creusé sous ce bâtiment et le menaçait) par injection de béton.

Réparation du mur extérieur. Aménagement de tous les trottoirs entre les bâtiments. Réfection totale de tous les bâtiments des femmes et des parties administratives et soins, toilettes, réception. Carrelage partout et électricité. Ecole.

La seconde tranche continue en juin, juillet : dortoir hommes (avec réhaussement de la dalle de béton, carrelage au sol et aux murs, toilettes, construction d'une nouvelle cuisine, réparations diverses... et carrelage de l'école et des galeries extérieures. Les changements tant espérés enchantent tout le petit monde de ce centre

que l'on nomme « Le Paradis » à Ouanaminthe. Et en particulier Sœur Eliane qui a donné une grande partie de sa vie dans l'anonymat le plus complet, pour toutes ces personnes. Nous avons l'intention d'y faire fonctionner un club cinéma comme à Hinche.

République Dominicaine.

Projet de construction de l'école Batey Hato de Palma et réhabilitation Faro de Guerra.

Les coupeurs de canne, en grande partie haïtiens, de la République Dominicaine vivent dans des conditions misérables, difficilement imaginables. Nous avons réhabilité l'école du batey Faro de Guerra. Nous avons laissé la gestion à un groupe de professeurs locaux.

Nous avons aidé les deux bateys avec des jardins communautaires, que nous devons agrandir, et la construction d'une école à Hato de Palma.

Faro de Guerra est un batey « libre ». Le consortium qui en était propriétaire fait cadeau de la maison et d'un terrain aux coupeurs de canne après 12 ans de service. C'est bien. Mais c'est rare !

Hato de Palma.

Les anciens propriétaires du batey Hato de Palma nous avaient donné leur accord et promis de financer le salaire des instituteurs et de construire des toilettes alors que nous construisions l'école.

Le consortium en question (Christobald Colon) a été racheté en 2008 par un autre consortium, international, basé au Nicaragua, qui a annulé les travaux commencés et refusé tous les accords qui étaient passés avec les anciens propriétaires. Ils nous ont fait croire que les travaux pourraient continuer, pendant un an, sans jamais tenir leur promesse. Nous avons abandonné l'idée de finir cette école, lassés d'être « baladés » par les propriétaires et leur déléguée aux affaires sociales qui est aux ordres. Beaucoup de rendez-vous manqués et de mensonges. Le bâtiment n'est pas terminé. Les fenêtres et les portes ne sont même pas posées. Nous conservons l'idée de construire une école en dehors de la propriété du consortium actuel. Mais ce n'est pas facile, d'autant que notre représentant sur place a dépensé une partie de l'argent dans des frais que nous estimons non justifiés et que nous avons cessé de travailler avec lui. Si nous réalisons ce projet, nous devons être sur place.

Les jardins communautaires marchent bien, mais le consortium refuse que nous les agrandissions : ils ont peur que les coupeurs de canne aient des revenus qui leur permettent de quitter leur travail.

Nous avons décidé de restituer à la fondation Frères d'Espérance le montant de la somme allouée car ils étaient partenaires pour ce projet : 4658 € Nous avons un an pour le réaliser.

Parrainages. (Annie Colin. Agnès Lahellec. Gérard Renard)

En 2009.

135 enfants parrainés. 120 Parrains. Les parrainages augmentent petit à petit. Les marraines et parrains doivent savoir la très grande importance de leur collaboration. Grâce à eux les enfants retrouvent l'espoir. Pour 23 € par mois qui en coûtent 8 avec les déductions fiscales. Nous leur disons un grand merci à tous.

Nous n'utiliserons jamais des méthodes de marketing que nous n'apprécions pas. Nous préférons des gens engagés, conscients de l'injustice du monde et de la misère dans laquelle vivent un milliard d'habitants de la planète. Nous voulons qu'une communication soit possible entre les parrains et marraines et les familles, même si les enfants n'écrivent pas de grandes lettres littéraires. Le Français n'est pas leur langue première, certains ne fréquentent pas l'école depuis longtemps, car nous essayons d'accueillir les plus pauvres. Les instituteurs ont besoin de formation, et d'un salaire décent.

Les changements à partir de 2010 :

Dans le nord (Ouanaminthe Capotille) et à Cité soleil, une personne sera spécialement chargée de réunir les enfants tous les mois et de les aider à rédiger leurs petits messages. En effet, les professeurs n'ont pas toujours le temps, certains enfants sont dans des écoles éloignées et les transports sont longs et coûteux, et parfois dangereux en saison des pluies. Ils ont donc des frais.

Dans le nord, ce sera Herman Pierre, avocat, professeur au lycée de Capotille et à Cité Soleil nous allons désigner un professeur.(le projet pour l'école nous le permet). Ces personnes percevront une petite rémunération pour leur travail et pour les frais postaux et les déplacements, le matériel et le temps passé. Nous espérons que les choses s'amélioreront. Mais nous sommes persuadés que les marraines et parrains comprennent la situation difficile de tous ces enfants, ils sont pleins de tendresse et d'amour pour leurs parrains mais ne savent pas toujours l'exprimer. (essayons de faire écrire des lettres à nos enfants, qui ont pourtant tout...ce n'est pas facile non plus !) Avec le séisme, les nôtres vivent souvent dans la rue et travaillent en plus de l'école pour apporter leur contribution au budget de la famille....quand il y a un budget.

Subventions obtenues en 2009. (voir budget)

29206 €(24473 Ambassade, 4550 Quimper Antilles + 4658 Frères d'Espérance + subv Semaine de la solidarité.)

Ce n'est pas une grande « année projets », l'année 2010 sera meilleure. Peu à peu la confiance des sponsors se confirme, mais il ne faut pas aller trop vite. Notre priorité est de faire du bon travail et d'approfondir peu à peu les compétences de notre équipe sur place.

Subventions et Dons en début 2010.

Les subventions sont souvent à cheval sur deux années. Cette première estimation est pour 2010 jusqu'au 1^{er} juin.

Samaritain tranche 2	SCAC	: 24473 €
Reconstruction Cité Soleil (Fondation de France)		: 23000 €
Pisciculture Conseil Régional Bourgogne		: 1840 €
	Fondation Agir Sa vie	: 5000 €
	Conseil Général Bourgogne	: 2000 €
	Ville de Dijon	: 1600 €

Dons urgence : Ville de Dijon : 20000 € Grand Dijon : 20000 € Conseil régional : 5000 € Mairie de Quetigny : 3000 € Secours populaire : 10000 € Mairie d'Eragny : 800 €

Entreprises et particuliers : 63262.12 Mais d'autres dons ne sont pas encore comptabilisés, ils le seront dans le budget de l'exercice 2010.

Nous avons dépensé jusqu'à présent environ 45000 € pour l'urgence. Le détail et les premiers comptes sont sur notre site.

Sans vouloir comparer aux grandes associations qui ont récolté des millions d'€ de dons ; nous sommes très heureux pour les personnes sinistrées, de la confiance des différents donateurs.

Nous ne voulons pas nous précipiter pour l'utilisation de ce qui reste. En effet nous avons présenté différents projets aux grandes associations et fondations dont le rôle est de distribuer ces subventions après l'étude des projets. Par exemple, la Fondation de France finance en totalité la rénovation réparation de l'école de la Fraternité, donc nous n'avons pas de fonds propres ou peu à apporter. Nos réserves sont donc reportées à d'autres projets pour lesquels il faut attendre les réponses aux demandes de financement.

Les dépenses actuelles sont les cantines si nécessaires, car le PAM n'a pas aidé nos écoles depuis le séisme.

Premier bilan de l'urgence. Dépenses jusqu'au 1^{er} juin 2010.

Voir Document.

En résumé :

Urgence : 23230.57 €

(Médicaments, Hôpital de campagne, kits nourriture... Transport matériel, frais personnel médical, aides directs aux personnes...)

Post Urgence : 6068.36 €

(Achats en France pour Haïti, Transport, Kits nourriture, eau et gaz, Frais distribution, Hébergement...)

Réparation d'urgence des écoles :

8727.40 + apports bénéficiaires prévus = 14795.76 € (Ecole fraternité, Ecole Sacré Cœur)

Dispensaires.

Nous avons des partenariats avec trois dispensaires : Capotille, Cayes Jacmel, Cap Rouge. Et des rapports très étroits avec l'hôpital Dumarsais Estimé de Verrettes avec lequel nous avons soigné les rescapés réfugiés à Verrettes nous allons collaborer dans l'avenir.

Le dispensaire de Cayes Jacmel est en travaux de réhabilitation complète, avec le Venezuela et Cuba dans le cadre de la coopération Internationale.

Médicaments, matériel médical, aide aux campagnes Hygiène MST....

Nous avons investi 5000 € depuis 2008 dans une campagne Hygiène Mst, en partenariat avec ces dispensaires et sur leur demande. Un très bon travail a été fait, mais les bilans écrits sont divers :

Capotille nous a fourni un bilan détaillé avec les fiches de présence, les personnes présentes et les thèmes abordés, que nous allons étudier cet été. Nous ferons un compte rendu sur le site. Les infirmières de Capotille nous demandent de poursuivre ce projet, ce que nous allons faire.

Pour Cayes Jacmel et Cap Rouge nous avons pu vérifier sur place le travail très intéressant fait par les infirmières responsables, mais le bilan écrit est trop succinct et ne permet pas de faire une bonne synthèse pour le moment. Nous demandons des compléments.

A Port au Prince, à la campagne Hygiène Mst a été menée dans les écoles à partir de 2009. Nous n'avons pas encore eu le bilan, et les événements sont venus perturber cette campagne. S'y ajoutait un bilan de santé pour les enfants des écoles, ce bilan devra être fait chaque année, vu les circonstances et les malheurs qui ont touché les enfants, ce sera nécessaire. Mais il y a tant d'autres problèmes que nous sommes obligés d'attendre la rentrée. Les enfants étaient en bonne santé à Cité Soleil, mais il n'en est peut-être plus de même aujourd'hui.

Nous n'avons reçu aucune aide de l'Unicef, sollicité, pour des informations, des documents ou autres protocoles que nous avons dû faire nous-mêmes. C'est dommage. (Le protocole pour les bilans de santé est sur notre site)

La maison Enfants-Soleil à Meyotte (Port au Prince)

Nous cherchions depuis longtemps un local où nous pourrions loger nos membres sans abri, stocker les cartons des envois vers Haïti, créer un cyber-centre coopératif et loger les visiteurs.

Dans les circonstances actuelles, les loyers ayant été multipliés par 3 à cause du manque d'offre, beaucoup d'habitations étant écroulées, et aussi par la présence de grosses associations dotées de moyens importants, nous n'avons pas beaucoup d'espoir... eh bien nous avons tort. Nous venons de faire l'affaire du siècle.

Un local de 4 pièces situé à Meyotte, dans un espace calme et verdoyant (j'exagère peut-être un petit peu...) douche, électricité (souvent) avec une sorte de grande terrasse à l'entrée; une grande cour fermée, et un local commercial donnant en même temps sur la cour et sur la rue qui abritera notre cyber-centre ! (Il y a très peu de cyber qui fonctionnent, c'est donc le moment, et ce centre servira aussi pour la formation des maîtres et des élèves de plusieurs écoles) La communication est un élément clé du développement.

3000 € par an, 250 € par mois...(*Quelques jours auparavant on nous proposait un petit local pour seulement le cyber pour 10000 € par an !*) C'était inespéré, nous avons profité de l'occasion, d'autant que Fernand et Jean Claude, qui a trois petits enfants, permanents tous deux de l'association Enfants-soleil Haïti, étaient dans la rue sous la tente. Ils habiteront là, et nous transférerons notre siège social dès que possible à cette adresse.

Il faut tout nettoyer et tout repeindre à neuf, aménager un coin cuisine dehors (ce qui fera une salle de plus à l'intérieur). Fernand et Jean Claude sont déjà au travail et les choses avancent vite. Leur travail : l'accueil des visiteurs, l'entretien, les informations, ce sera leur loyer. Il s'occuperont aussi de meubler, (c'est déjà commencé) et de tout faire pour que les visiteurs aient sur place un havre de paix et tous les autres avantages. M. et Mme Tranchant (Jean Claude) qui ont des compétences en informatique pourront gérer le Cyber.

Nous accueillerons les visiteurs (coopérants et autres) qui restent quelques jours ou quelques semaines à Haïti pour une somme modique, (on pense à 12 € par jour) ils pourront dormir en sécurité, faire la cuisine, laver leur linge et rencontrer les membres de notre équipe sur place qui pourront leur rendre de multiples services, y compris le transport, et pourquoi pas, leur faire visiter nos réalisations. Nos représentants sur place connaissent Port au Prince et le pays comme leur poche. Les visiteurs les plus « fauchés » comme nous, pourront dormir sur des matelas pneumatiques pour encore moins cher ! (5€)

De plus, lorsque le cyber sera installé, nous y mettrons une banque de données sur les associations qui travaillent en Haïti, haïtiennes ou étrangères, afin que chacun puisse rencontrer les autres.

Ainsi nous rentabiliserons notre investissement. Depuis longtemps nous proposons une « Maison de la Coopération », mais le séisme est venu et cette idée, que nous avons proposée au collectif Haïti, idée qui a toujours cours, a des chances de voir sa réalisation retardée à cause de la catastrophe. Ce sera une maison de la coopération miniature...

Nous ferons dès la fin des travaux quelques petites publicités sur notre site. Nous avons déjà des demandes ! Cet investissement modeste correspond à notre idée de toujours de partager notre expérience avec le plus possible d'autres associations, de mutualiser nos connaissances et compétences...pour cela il faut se connaître et bientôt nous pourrons réaliser ensemble des projets.

Projets 2010 2013

PROJETS en cours ou à moyen terme

Pisciculture.

- ☒ Pisciculture Extension du projet Thomazeau.. Passage de 6 à 12 bassins.(Partenaire d'SOS Enfants)
- ☒ Projet pisciculture à l'Ecole Dumarsais Estimé Verrettes (sera terminé en 2010)

☒ Développement du projet pisciculture pour les paysans de l'Artibonite .(2011)

Agriculture :

☒ Expansion Jardins communautaires Verrettes. (Fin 2010)

☒ Création de jardins communautaires à Capotille. (N.E.) (2011)

☒ Création d'un nouveau pôle de vie à Mirault (Ecole, jardins, pisciculture.) (2011)

Projet de développement avec Le Comité des paysans de Savanne Laboue et le MPP. (2011)

Ecoles.

☒ Construction. Aménagement suivi d'une école primaire à Ouanaminthe. (Terminé en 2010)

☒ Rénovation complète de l'école Fraternité à Cité Soleil.

☒ Construction d'une nouvelle école à Cité Soleil.(2010) (Terrain acheté)

☒ Agrandissement du Collège de Verrettes.

☒ Réhabilitation de l'école Sacré Cœur Port au Prince.

☒ Développement Projet informatique écoles. Internet. (à poursuivre)

☒ Création de Ciné Clubs. (Port au Prince Ouanaminthe Capotille Cayes Jacmel. Hinche)

☒ Amélioration de locaux du lycée d'Etat de Capotille (Salle informatique. Eau)

☒ Construction du lycée de Capotille (2013)

☒ Construction Atelier /Ecole couture Verrettes. (2011)

☒ Réhabilitation de Centre de soins « Bon Samaritain » Ouanaminthe. » (Se terminera en 2010.)

Santé

☒ Campagne Information / prévention IST VIH et Bilan de santé. Suite.(Nord Sud et Centre)

Lecture et signature des points soumis à l'Assemblée générale.

Remarque de M. Vial : plusieurs de ces points sont du ressort du CA. Il n'est pas nécessaire de la soumettre à l'AG. (par exemple la location de la Maison Enfants Soleil à P au P. N°4 Projet de réhabilitation de l'Ecole La Fraternité, et Bon samaritain, N°5 1 et 2, expansion des jardins communautaires N°7.

Réponse : il est vrai que ces points, décidés par le CA pourraient faire l'objet d'une simple communication, mais comme ils engagent des financements importants pour nous, nous avons pensé qu'il était mieux d'avoir l'accord de l'AG. Il est vrai qu'il y a beaucoup de votes en fin de séance.

L'Assemblée Générale se prononce sur les points suivants

N°1 : Création Association Enfants-Soleil Alpes Provence.

Contre : 0 Abstentions 0 Pour 84

N°2 : Autorisation à Enfants-Soleil Alpes Provence de délivrer des reçus fiscaux

Contre : 0 Abstentions 0 Pour 84

N°3 : Décision concernant le décompte et le statut des adhérents

Contre : 0 Abstentions 0 Pour 84

N°4. Location d'une maison à Port au Prince.

Contre : 0 Abstentions 0 Pour 84

N°5 (1 et 2) : Projets concernant l'école Fraternité et le centre de soin et école Bon Samaritain.

Contre : 0 Abstentions 0 Pour 84

N° 6 : décision d'entamer les démarches pour désigner un commissaire aux comptes.

Contre : 0 Abstentions 0 Pour 84

N° 7 (1 et 2) : Projet d'expansion des jardins Communautaires de Verrettes et projet agricole Savanne Laboue. Réhabilitation école sacré cœur.

Contre : 0 Abstentions 0 Pour 84

N° 8 : Examen et validation des comptes de résultats pour l'année 2009.

Le budget 2009 est en légère progression pour l'année 2009.

Discussion et remarques sur la présentation du budget. Il faudrait présenter ce budget de manière plus professionnelle en utilisant un logiciel. Notre budget est très simple, mais certains points doivent être éclaircis.

Un emprunt pour quelques mois, sur l'argent crédité à l'association par Rêv Dekol.

Les transferts internes de la Fédération à Enfants-Soleil Bourgogne : la Banque de l'association bourguignonne nous a octroyé la gratuité des transferts de fonds, alors que celle de la région Parisienne le refuse. D'autre part les choses sont plus claires si une seule association se charge de tous les transferts de fonds vers Haïti.

Plusieurs membres de l'association envisagent des stages de comptabilité. Le budget de la fédération, revu par un comptable en ce qui concerne la présentation est bien correctement rédigé... Quelques petits problèmes concernant certains points : la somme de 1000 € bloquée à Port au prince sur le compte Enfants-Soleil Haïti : pour être accrédité auprès du gouvernement haïtien il faut un « compte association » qui doit être crédité d'une somme de 1000 €. Cette somme a été comptée dans les dépenses, doit-elle être inscrite dans « Immobilisations ». En effet ce n'est pas de l'argent dépensé... (remarque de M. Vial).

Réponse : Nous avons considéré qu'il s'agissait d'un versement fait à l'association Enfants-Soleil Haïti, qui est chargée des démarches (à renouveler) pour l'accréditation. Mais en effet, ce n'est effectivement pas une somme dépensée. Même si elle est sortie de notre compte en France. Il faudrait une colonne « immobilisations ».

Les transferts internes entre la fédération et Enfants-Soleil Bourgogne apparaissent dans les mouvements d'Esol Bourgogne, mais plus dans la synthèse de la fédération, ce qui est logique.

Contre : 0 Abstentions 0 Pour 84

Les comptes de résultats sont validés par l'assemblée générale.

N° 9 Examen du budget prévisionnel de la Fédération.

Une erreur dans le libellé de ce budget. 880000 € au lieu de 88000 €! pour les prévisions de subventions publiques. (remarque de Mme Annie Colin). Correction est faite. Le secrétaire établira une nouvelle rédaction. Le budget prévisionnel de la fédération pour 2010 s'établit à 278000 € L'Assemblée Générale valide cette nouvelle version qui sera signée ultérieurement.

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 84

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 21 heures 15.

Le Président Enfants Soleil Internationale
M. Christian Breban



La Trésorière Enfants Soleil
Internationale
Mme Janine Gaillard



Le Président Association Enfants Soleil Bourgogne
Michel Soulat.
Absent excusé.

La Vice Présidente Enfants Soleil
Bourgogne Annie Colin



Le Secrétaire Enfants Soleil Internationale
M. Gérard Renard

